

# AXES DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL EN PHARMACIE D'ETABLISSEMENT – DEFINITIONS ET EXEMPLES

---

## 1. Soins pharmaceutiques

Ensemble des actes que le pharmacien accomplit pour un patient afin d'améliorer sa qualité de vie par l'atteinte d'objectifs pharmacothérapeutiques de nature préventive, curative ou palliative.

Les soins pharmaceutiques réfèrent à un processus qui inclut une évaluation des besoins, l'établissement d'un plan intégrant les objectifs convenus avec le patient, et le suivi de ce plan. Au cours de ce processus, le pharmacien doit identifier, résoudre et, le cas échéant, prévenir les problèmes reliés à la pharmacothérapie du patient.

Cette approche place le mieux-être du patient au centre des préoccupations du pharmacien qui assume la responsabilité de l'atteinte des objectifs pharmacothérapeutiques.

Exemples d'actes faisant partie des soins pharmaceutiques (liste non exhaustive) :

- ▶ Évaluation de la pharmacothérapie
- ▶ Réalisation d'un bilan comparatif des médicaments (BCM)
- ▶ Détermination des objectifs pharmacothérapeutiques à atteindre
- ▶ Élaboration d'un plan de soins pharmaceutiques
- ▶ Documentation des interventions au dossier clinique
- ▶ Initiation, ajustement ou cessation de médicaments
- ▶ Surveillance et optimisation de la thérapie médicamenteuse
- ▶ Rencontres individuelles d'usagers à des fins d'enseignement
- ▶ Participation à des rencontres multidisciplinaires
- ▶ Participation à des tournées médicales
- ▶ Réponse (ou recherche en vue de répondre) à des demandes de consultation ou d'information

Les soins pharmaceutiques requièrent généralement une présence physique du pharmacien à l'unité de soins, auprès des usagers. Des BCM peuvent toutefois être réalisés à distance en l'absence de divergences. Les heures consacrées à la réalisation de ces BCM sont alors comptabilisées dans l'axe des soins.

## 2. Services pharmaceutiques

Ensemble des activités exercées par un pharmacien ou une personne sous sa responsabilité en vue de soutenir le processus de soins pharmaceutiques.

Les services pharmaceutiques peuvent être rendus pour répondre soit directement soit indirectement aux besoins des patients. Ils incluent toutes les activités liées au circuit du médicament.

Exemples de services pharmaceutiques (liste non exhaustive) :

- ▶ Validation des ordonnances
- ▶ Préparation et distribution des médicaments
- ▶ Approvisionnement et maintien des inventaires de médicaments
- ▶ Détermination des conditions d'entreposage et de conservation des médicaments
- ▶ Demandes de médicament d'exception
- ▶ Demandes de médicament dans le cadre du Programme d'accès spécial (PAS)
- ▶ Révision des horaires d'administration des médicaments
- ▶ Rédaction de notes d'information (p. ex. : avis de rupture de stock, de substitution automatique, de mise à jour du formulaire)

### **3. Enseignement**

Ensemble des activités réalisées par un pharmacien, pour le compte de l'établissement ou de ses usagers, afin de transmettre ses connaissances, de faciliter l'acquisition d'habiletés et de participer au développement des compétences.

Les activités d'enseignement du pharmacien incluent le développement et la diffusion de programmes d'enseignement ou de perfectionnement, la supervision et l'évaluation d'étudiants, la formation du personnel et d'autres professionnels de l'établissement, la diffusion d'informations pharmaceutiques, ainsi que la rédaction et la publication scientifiques. Elles peuvent viser des groupes de patients, des étudiants et des résidents en pharmacie, des pharmaciens, d'autres professionnels et étudiants du domaine de la santé (médecins, personnel infirmier, assistants techniques en pharmacie, notamment) et du personnel de l'établissement.

Exemples d'activités d'enseignement (liste non exhaustive) :

- ▶ Formation structurée offerte à l'intention d'un groupe d'usagers (ex. : clientèle diabétique)
- ▶ Formation offerte à l'intention des pairs ou d'autres professionnels
- ▶ Préparation d'un programme de formation
- ▶ Supervision de stages
- ▶ Rédaction d'un article pour publication dans une revue scientifique
- ▶ Participation à titre de conférencier à un colloque spécialisé
- ▶ Résumé d'un congrès scientifique à l'intention des membres d'une équipe de soins

### **4. Recherche**

Ensemble des activités réalisées par un pharmacien, pour le compte de l'établissement ou de ses usagers, afin de contribuer à l'avancement de la profession et au développement des connaissances en pharmacothérapie ou sur l'utilisation des médicaments.

Le pharmacien peut contribuer directement à la recherche en initiant ou en collaborant à des projets de recherche clinique, épidémiologique ou évaluative. Il peut également contribuer indirectement par l'entremise de services pharmaceutiques de soutien à la recherche.

La recherche clinique porte sur la pathophysiologie, l'étiologie, le diagnostic ou le traitement d'une maladie chez l'humain dans le but d'améliorer le pronostic des personnes atteintes. La recherche épidémiologique porte sur l'incidence, la fréquence et la distribution d'une observation telle qu'une maladie ou la survenue d'effets indésirables.

La recherche évaluative examine et analyse des interventions ou des programmes, afin de déterminer les impacts, la pertinence et les effets de ceux-ci.

Exemples d'activités de recherche (liste non exhaustive) :

- ▶ Organisation des services pharmaceutiques à offrir dans le cadre d'études cliniques
- ▶ Élaboration, réalisation et suivi de revues d'utilisation des médicaments
- ▶ Initiation de projets de recherche originaux
- ▶ Collaboration à des études cliniques à titre de co-investigateur

## **5. Gestion et affaires professionnelles**

Ensemble des activités réalisées par un pharmacien, pour le compte de l'établissement ou de ses usagers, afin de s'assurer que l'organisation du travail et les ressources disponibles soutiennent l'offre de soins et de services pharmaceutiques.

Dans le cadre de ses activités de gestion, le pharmacien doit s'assurer que l'organisation de la pharmacie satisfait aux obligations légales et professionnelles, que le circuit du médicament est efficient et sécuritaire, que son espace et ses outils de travail répondent aux besoins et permettent une prestation de soins et services de qualité et sécuritaire. Pour ce faire, il doit planifier, organiser et évaluer le travail et les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à la prestation de soins et de services pharmaceutiques.

Le pharmacien doit également contribuer par son expertise et ses interactions avec les autres professionnels de la santé à une prestation de soins optimale et sécuritaire. Pour ce faire, il doit initier ou collaborer à divers travaux ou projets à caractère clinico-administratif et participer à des comités multidisciplinaires où son expertise professionnelle est requise.

Exemples d'activités de gestion (liste non exhaustive) :

- ▶ Élaboration de politiques et procédures
- ▶ Mesure d'indicateurs de performance
- ▶ Détermination et justification des besoins en ressources humaines
- ▶ Suivi budgétaire avec explication et résolution des écarts
- ▶ Élaboration d'un plan d'organisation des soins et services en pharmacie
- ▶ Embauche, orientation et évaluation du personnel
- ▶ Planification et organisation du travail
- ▶ Acquisition et implantation d'outils technologiques
- ▶ Gestion des approvisionnements en médicaments (ruptures de stock, activités liées au groupe d'achat)

Exemples d'activités liées aux affaires professionnelles :

- ▶ Sélection des médicaments pour usage courant
- ▶ Rédaction d'une règle d'utilisation d'un médicament, d'un protocole, d'un guide clinique ou pratique, ou d'une ordonnance collective
- ▶ Élaboration de règles et d'outils encadrant ou facilitant la prescription ou l'administration des médicaments
- ▶ Mise en place d'un programme de gestion thérapeutique
- ▶ Évaluation d'un médicament ou d'une classe de médicaments pour le comité de pharmacologie
- ▶ Évaluation de l'acte pharmaceutique
- ▶ Participation à un comité, à une rencontre d'équipe ou à une réunion de département
- ▶ Participation au groupe d'achats de médicaments
- ▶ Centre d'information pharmaceutique (CIP)
- ▶ Mise à jour des bases de données sur les médicaments (système d'information en pharmacie, cabinets, robots, appareils automatisés, etc.)
- ▶ Révision des rapports de déclaration d'incident ou d'accident

**6. Autres**

- ▶ Déplacements divers à l'intérieur de ses heures de travail
- ▶ Participation à une activité de formation continue (formation reçue)
- ▶ Rencontre d'évaluation du rendement avec son supérieur
- ▶ Rencontre avec la direction des ressources humaines relativement à son propre dossier d'employé
- ▶ Rencontre avec le bureau de santé relativement à son propre dossier de santé
- ▶ Lecture et classement de courriels administratifs non associés à l'un des axes de l'exercice professionnel (avis de travaux divers, arrivée d'un nouvel employé, mise à jour d'un système administratif, etc.), lorsque cela exige plus de 15 minutes (au retour d'un congé, par exemple)